



FICHE SIGNALÉTIQUE

HERTEL PLUS DESINFECTANT

Date effective :10-Avr-2013

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT	
Nom commercial:	HERTEL PLUS DESINFECTANT
Usages du produit:	Désinfectant - Dégraissant
Famille chimique :	Mélange
Nom fabricant :	LAVO Inc
Adresse :	11900 Boul. Saint-Jean Baptiste, Montréal, Québec, Canada H1C 2J3
Téléphone :	1-800-361-6898 ou 514-526-7783
En cas d'urgence (24h) :	CANUTEC (transport) 1-613-996-6666

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS	
Description générale des risques :	ATTENTION / IRRITANT. PEUT CAUSER L'IRRITATION DES YEUX. PEUT CAUSER L'IRRITATION DE LA PEAU.
EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ : Symptômes d'exposition de courte durée	
Yeux :	Peut causer une irritation.
Peau :	Peut causer une irritation.
Ingestion :	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Inhalation :	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Organes cibles	Yeux, Peau.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes :	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
Effets potentiels sur l'environnement :	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS		
Ingrédients dangereux	CAS	Pourcentage
Alcools éthoxylés C12-C16	68551-12-2	<5 %
Dipropylene glycol methyl ether	34590-94-8	<5 %
Metasilicate de sodium	6834-92-0	<1.5%
Chlorure d'Alkyl dimethyl benzyl ammonium	68424-85-1	<0.5%
Ethanol	64-17-5	<0.5%

SECTION 4 : PREMIERS SOINS	
Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.
Contact avec la peau :	Rincer à grande eau froide. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Ingestion :	Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Inhalation :	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale



FICHE SIGNALÉTIQUE

HERTEL PLUS DESINFECTANT

Date effective :10-Avr-2013

SECTION 4 : PREMIERS SOINS (SUITE)

Notes au médecin :	Traiter de façon symptomatique.
Conseils généraux :	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants

SECTION 5 : MESURE A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Propriétés inflammable :	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT.
Moyens d'extinction :	En fonction des matières environnantes.
Protection pour les pompiers :	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques :	Pas disponible
Équipement spécial pour combattre les incendies :	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion:	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Données d'explosibilité:	Non disponible

SECTION 6 : MESURE A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles :	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriée. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.
Méthodes de contention :	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage :	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire :	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériel. Réduire au minimum le déversement dans l'environnement. Éviter le contact avec les yeux et la peau
Exigences en matière d'entreposage :	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.
Température de stockage :	5 – 30°C. Éviter le gel et les températures élevées.

SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition	ACGIH TLV	
	CAS	TWA
Ingrédients		
Alcools éthoxylés C12-C16	68551-12-2	Non disponible
Dipropylene glycol methyl ether	34590-94-8	100ppm Dermal
Metasilicate de sodium	6834-92-0	Non disponible
Chlorure d'Alkyl dimethyl benzyl ammonium	68424-85-1	Non disponible
Ethanol	64-17-5	1000ppm



FICHE SIGNALÉTIQUE

HERTEL PLUS DESINFECTANT

Date effective :10-Avr-2013

SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE (SUITE)	
Mesures d'ingénierie :	Ventilation générale adéquate.
Protection des yeux/du visage :	Porter des lunettes de sûreté ou un écran facial si le contact avec les yeux est possible.
Protection de la peau :	Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.
Protection respiratoire :	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Considérations générales d'hygiène :	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES			
État physique	Liquide	Apparence	Liquide visqueux coloré
Odeur	Parfumée	Seuil olfactif	Non disponible
pH	12.0 – 13.0	Solubilité dans l'eau	Complètement miscible
Point d'ébullition	Non disponible	Vitesse d'évaporation	Non disponible
Point de fusion/de gel	Non disponible	Viscosité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible	Température d'auto inflammation	Non disponible
Point d'éclair	Non disponible	Limite inférieure d'inflammabilité	Non disponible
Densité	1.00 – 1.02	Limite supérieure d'inflammabilité	Non disponible
Coefficient de répartition eau/huile	Non disponible	Densité gazeuse	Non disponible

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE	
Réactivité:	Ce produit peut entrer en réaction avec des acides forts.
Risques de réactions dangereuses :	N'est pas prévu selon les conditions prescrites de manutention et d'entreposage.
Stabilité chimique :	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter :	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Substances incompatibles:	Acides.
Produits de décomposition ou de combustion dangereux :	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone ;Oxydes d'azote

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES				
Composant	CAS	LC50 (4hr) inh, rat	DL50 (Orale, rat)	DL50 (cutané,rat)
Alcools éthoxylés C12-C16	68551-12-2	1.5 à 20.7 mg/L	>1700 mg/kg	>2000mg/kg
Dipropylene glycol methyl éther	34590-94-8	>661ppm	>5000 mg/kg	9510mg/kg (lapin)
Metasilicate de sodium	6834-92-0	Non disponible	1153mg/kg	>4640mg/kg
Chlorure d'Alkyl dimethyl benzyl ammonium	68424-85-1	Non disponible	530 mg/kg	530 mg/kg
Éthanol	64-17-5	400mg/L	7060 mg/kg	>1990 mg/kg
Effet d'une exposition aiguë :				
Yeux :	Peut causer l'irritation.			
Peau :	Peut causer l'irritation.			
Inhalation :	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.			
Ingestion :	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.			
Sensibilisation à la matière :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.			
Effet chroniques :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.			



FICHE SIGNALÉTIQUE

HERTEL PLUS DESINFECTANT

Date effective :10-Avr-2013

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (SUITE)		
Statut de cancérigène :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.	
ACGH – Threshold limit values – Skin notations		
Éthanol:	64-17-5	A3 – Substance cancérigène confirmée par rapport aux animaux aux effets inconnus par rapport aux humains.
IARC – Groupe 1 (cancérigène aux humains)		
Éthanol:	64-17-5	Monograph 100E (en préparation) (boissons alcoolisées); Monograph 96 (2010) (boissons alcoolisées)
Effets sur la reproduction :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.	
Tératogénicité :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.	
Mutagénicité :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.	
Substances synergiques :	Non disponible.	

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES		
Écotoxicité	CAS	Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data
Alcools éthoxylés C12-C16	68551-12-2	96h [static] LC50 Oncorhynchus mykiss: 1 à 10 mg/L
Dipropylene glycol methyl ether	34590-94-8	96h [static] LC50 Pimephales promelas: >10000 mg/L
Metasilicate de sodium	6834-92-0	Non disponible
Chlorure d'Alkyl dimethyl benzyl ammonium	68424-85-1	96h LC50 Sriped bass (morone saxatis):19.1 mg/L
Ethanol	64-17-5	96h [static] LC50 (Oncorhynchus mykiss):12.0 – 16.0mL/L; 96h [static] LC50 (Pimephales promelas): >100mg/L; 96h LC50 (Pimephales promelas):13400 - 15100mg/L flow through
Écotoxicité	CAS	Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data
Alcools éthoxylés C12-C16	68551-12-2	48h [static] EC50 Daphnia magna: 0.1 à 2.7 mg/L
Dipropylene glycol methyl ether	34590-94-8	48h LC50 Daphnia Magna :1919 mg/L
Metasilicate de sodium	6834-92-0	Non disponible
Chlorure d'Alkyl dimethyl benzyl ammonium	68424-85-1	Non disponible
Ethanol	64-17-5	48h LC50 Daphnia magna: 9268 – 14221 mg/L; 24h EC50 Daphnia magna: 10800mg/L; 48h [static] EC50 Daphnia magna: 2mg/L
Persistence et dégradabilité	Non disponible	
Bioaccumulation /accumulation	Non disponible	
Mobilité dans l'environnement	Non disponible	
Effets sur l'environnement	Non disponible	
Toxicité aquatique	Non disponible	
Coefficient de partage	Non disponible	
Information sur l'évolution des produits chimiques	Non disponible	
Autres effets adverses	Non disponible	

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION	
Instructions relatives à l'élimination des résidus :	Détruire conformément à tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés :	Non disponible
Emballages contaminés :	Non disponible



FICHE SIGNALÉTIQUE

HERTEL PLUS DESINFECTANT

Date effective :10-Avr-2013

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada) :

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

Règlements fédéraux canadiens :

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste de divulgation des ingrédients :

Ingrédients	CAS	%
Metasilicate de sodium	6834-92-0	1%
Éthanol	64-17-5	0.1%

Classement SIMDUT : Catégorie D-Division 2B

Situation SIMDUT : Contrôlé

L'étiquetage SIMDUT :



État des stocks canadiens : Tous les composants du produit sont répartis dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieures des substances ou exempts.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Échelle HMIS: 0- Minimal 1-Faible 2-Modéré 3-Grave

Santé : 1 Inflammabilité : 0 Réactivité : 0

Clause d'exonération de responsabilité :

Les informations contenues par cette fiche signalétique sont offertes à titre de conseil et d'orientation en cas d'exposition à ce produit. Lavo Inc. n'assume aucune garantie ou représentation quant à l'exactitude ou l'intégralité des données et n'assume aucune responsabilité explicite ou implicite pour des dommages reliés à ceux-ci. Les utilisateurs devraient faire leurs propres essais afin de déterminer l'applicabilité des renseignements pour un usage spécifique du produit. Les données contenues par cette fiche signalétique ne s'appliquent à aucun autre produit ou processus.

Autres informations :

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.
Références : fiches signalétiques des matières premières des fournisseurs.
Réglementation SIMDUT.

Préparé par :

LAVO Inc.
11900 Boul. Saint-Jean Baptiste
Montréal, QC, Canada H1C 2J3
Téléphone : 1- 800-361-6898
www.lavo.ca

Date d'émission : 10-Avr-2013

Prochaine révision : Avr-2016